

Distinction suprême pour un professeur de l'UNIL

Communiqué de presse – lundi 26 septembre 2011

Pierre Margot, directeur de l'Ecole des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne, vient de recevoir la médaille Douglas M. Lucas 2011, soit la distinction la plus prestigieuse au monde dans le domaine des sciences forensiques.

Décernée par l'Académie américaine des sciences forensiques (AAFS) et remise tous les trois ans seulement, cette médaille récompense le travail de pionnier de Pierre Margot dans le domaine des empreintes digitales.

Le professeur de l'UNIL est honoré pour ses contributions scientifiques, reconnues au niveau international, qui ont permis de faire avancer non seulement la recherche mais aussi la sécurité. «La recherche n'a de sens en sciences forensiques que si les nouveautés que nous découvrons ou les affaires que nous analysons sont transmises à l'extérieur et sont utiles à l'enseignement et aux enquêteurs», explique-t-il.

Né le 25 février 1950, le professeur Margot affiche un impressionnant parcours de chercheur et d'enseignant. C'est à Lausanne que cet expert débute sa carrière d'étudiant vers le début des années 70. Il se rendra ensuite en Ecosse, à l'Université de Strathclyde à Glasgow, pour y entreprendre une thèse sur des champignons toxiques et hallucinogènes avant de conduire des recherches aux Etats-Unis, à Salt Lake City. Le scientifique passera aussi deux ans à l'EPFL, puis à l'Université nationale australienne à Canberra où il développera, là encore, de nouveaux moyens de détection des empreintes digitales. Il vient d'ailleurs d'obtenir une récompense australienne pour le développement d'une lampe utilisée dans la détection de traces.

En 1986, Pierre Margot prend la direction de l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'UNIL. Avec ses collaborateurs, il a travaillé sur de nombreuses affaires criminelles largement médiatisées, telles que l'affaire Gregory ou l'affaire Seznec. Ce qui tient le plus à cœur à ce «traqueur de traces»? Transmettre sa passion à ses étudiants et construire une cohérence dans la discipline des sciences forensiques.

Les recherches effectuées à l'ESC de l'UNIL ont permis l'élaboration de nouveaux procédés d'investigation. Pour preuve, si jusqu'en 1986, cinq thèses avaient été écrites dans le cadre de l'ESC, on en compte aujourd'hui plus de soixante.

La distinction que le professeur Pierre Margot vient de recevoir démontre le prestige international, largement reconnu, de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL.

Pour en savoir plus:

Géraldine Falbriard, relations médias: 079 897 30 14

Secrétariat du professeur Pierre Margot : 021 692 46 00/01